

Attention: PowerLite 93+ Users

Your PowerLite® 93+ has an improved brightness of 2600 lumens, but otherwise works the same as the PowerLite 93. Please refer to the included documentation for the PowerLite 92/93 for instructions on using your projector.

Declaration of Conformity

According to 47CFR, Part 2 and 15, Class B Personal Computers and Peripherals; and/or CPU Boards and Power Supplies used with Class B Personal Computers

We: Epson America, Inc.
Located at: 3840 Kilroy Airport Way, MS: 3-13
Long Beach, CA 90806
Telephone: (562) 290-5254

Declare under sole responsibility that the product identified herein, complies with 47CFR Part 2 and 15 of the FCC rules as a Class B digital device. Each product marketed, is identical to the representative unit tested and found to be compliant with the standards. Records maintained continue to reflect the equipment being produced can be expected to be within the variation accepted, due to quantity production and testing on a statistical basis as required by 47CFR §2.909. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Trade Name: EPSON
Type of Product: Projector
Model: H382F
Marketing Name: PowerLite 93+

Epson America, Inc. Limited Warranty

Two-Year Projector Limited Warranty and 90-Day Lamp Limited Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. (“Epson”) warrants to the original retail purchaser of the EPSON projector product enclosed with this limited warranty statement that the product, if purchased new and operated in the United States, Canada, or Puerto Rico will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase. This limited warranty applies only to the projector and not to the projector lamp, which carries a limited warranty period of ninety (90) days from the date of original purchase. For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What Epson Will Do To Correct Problems: If your product requires service during the limited warranty period, please call Epson at the number on the bottom of this statement and be prepared to provide the model, serial number, and date of original purchase. Epson will, at its option, repair or replace the defective unit, without charge for parts or labor. If Epson authorizes an exchange for the defective unit, Epson will ship a replacement product to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. You are responsible for securely packaging the defective unit and returning it to Epson within five (5) working days of receipt of the replacement. Epson requires a debit or a credit card number to secure the cost of the replacement product in the event that you fail to return the defective one. If Epson authorizes repair instead of exchange, Epson will direct you to send your product to Epson or its authorized service center, where the product will be repaired and sent back to you. You are responsible for packing the product and for all costs to and from the EPSON authorized service center. When warranty service involves the exchange of the product or of a part, the item replaced becomes Epson property. The exchanged product or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson's option, the replacement may be another model of like kind and quality. Epson's liability for replacement of the covered product will not exceed the original retail selling price of the covered product. Exchange or replacement products or parts assume the remaining warranty period of the product covered by this limited warranty. If Epson replaces the lamp as part of the warranty service, the replacement lamp carries the limited 90-day warranty stated above.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty covers only normal use in the United States, Canada, or Puerto Rico. Twenty-four hours per day or other excessive continual use is not considered normal use. This warranty does not cover consumables such as filters. This warranty is not transferable. Epson is not responsible for warranty service should the Epson label or logo or the rating label or serial number be removed. Epson is not responsible for warranty service should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, interaction with non-EPSON products, or service other than by Epson or an EPSON Authorized Servicer. Postage, insurance, or shipping costs incurred in presenting your EPSON product for carry-in warranty service are your responsibility. Epson will pay for all freight charges if you choose to send your unit to Epson for repair. If a claimed defect cannot be identified or reproduced in service, you will be held responsible for costs incurred.

THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. SOME LAWS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES. IF THESE LAWS APPLY, THEN ALL EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES ARE LIMITED TO THE WARRANTY PERIOD IDENTIFIED ABOVE. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATIONS MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID.

IN THE EVENT THE REMEDIES ABOVE FAIL, EPSON'S ENTIRE LIABILITY SHALL BE LIMITED TO A REFUND OF THE PRICE PAID FOR THE EPSON PRODUCT COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY. EXCEPT AS PROVIDED IN THIS WRITTEN WARRANTY, NEITHER EPSON AMERICA, INC. NOR ITS AFFILIATES SHALL BE LIABLE FOR ANY LOSS, INCONVENIENCE, OR DAMAGE, INCLUDING DIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, RESULTING FROM THE USE OR INABILITY TO USE THE EPSON PRODUCT, WHETHER RESULTING FROM BREACH OF WARRANTY OR ANY OTHER LEGAL THEORY.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

Some jurisdictions do not allow limitations on how long an implied warranty lasts and some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from jurisdiction to jurisdiction.

To find the EPSON Authorized Reseller nearest you, please visit our website at: www.epson.com.

To find the EPSON Customer Care Center nearest you, please visit www.epson.com/support.

To contact the EPSON ConnectionSM, please call (800) 637-7661 + PIN or (562) 276-4394 in the U.S. and (905) 709-3839 in Canada or write to Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Attention : utilisateurs du projecteur PowerLite 93+

Votre projecteur PowerLite® 93+ possède une luminosité améliorée de 2 600 lumens, mais son fonctionnement est le même que le projecteur PowerLite 93. Veuillez vous référer à la documentation incluse avec le projecteur PowerLite 92/93 pour obtenir des instructions concernant l'utilisation de votre projecteur.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15 régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13
Long Beach, CA 90806
Téléphone : (562) 290-5254

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers tenus indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais réalisés sur une base statistique, en conformité avec le règlement 47CFR, alinéa 2.909. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable et, (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : EPSON
Type de produit : Projecteur
Modèle : H382F
Nom de marketing : PowerLite 93+

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur et garantie limitée de 90 jours sur la lampe

Ce que couvre la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit au premier acheteur au détail que le produit EPSON couvert par la présente garantie limitée, s'il est acheté neuf et utilisé seulement au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date

d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur dont la garantie limitée est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre. Si Epson autorise le remplacement du produit défectueux, on vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'unité défectueuse et de la retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Pour une réparation du produit, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé EPSON. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou avoir été remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Ce que la garantie ne couvre pas : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Une utilisation vingt-quatre heures sur vingt-quatre ou toute autre utilisation continue ou excessive n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. La présente garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, une interaction avec des produits de marque autre qu'EPSON ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou un prestataire de service EPSON agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit EPSON au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge.

Epson défraiera tous les frais de transport si vous choisissez d'envoyer votre unité à Epson pour effectuer les réparations. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION OU D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE. CERTAINES LOIS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES. SI CES LOIS S'APPLIQUENT À VOUS, TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES SE LIMITENT À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉFINIE CI-DESSUS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE. EN CAS D'ÉCHEC DU RECOURS CI-DESSUS, LA SEULE RESPONSABILITÉ D'EPSON SERA LIMITÉE À UN REMBOURSEMENT DU PRIX PAYÉ POUR LE PRODUIT EPSON COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DANS CETTE GARANTIE ÉCRITE, NI EPSON AMERICA, INC. NI SES FILIALES NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN CAS DE PERTE, INCONVÉNIENTS OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT EPSON, QUE CE SOIT À LA SUITE DU NON-RESPECT DE LA GARANTIE OU D'UNE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Certains territoires n'autorisant pas les limitations qui s'appliquent à la durée d'une garantie implicite et d'autres n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. La présente garantie vous donne des droits juridiques spéciaux auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits pouvant varier d'un territoire à l'autre.

Pour obtenir les coordonnées d'un revendeur autorisé EPSON le plus près de vous, veuillez visiter le site Web à l'adresse : www.epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service agréé EPSON le plus près de vous, veuillez visiter le site Web www.epson.ca/support.

Pour communiquer avec EPSON Connection^{MS}, veuillez composer le (800) 637-7661 + NIP ou le (905) 709-3839 (Canada) ou le (562) 276-4394 (É.-U.). Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, É.-U.

Atención: Usuarios del proyector PowerLite 93+

Su proyector PowerLite® 93+ ofrece una luminosidad mejorada de 2600 lúmenes, pero por lo demás funciona igual que el proyector PowerLite 93. Consulte la documentación incluida para los proyectores PowerLite 92/93 para obtener instrucciones sobre cómo utilizar su proyector.

La garantía de su producto se encuentra en el *Manual del usuario* incluido en el CD de los proyectores PowerLite 92/93.

Atenção: usuários do projetor PowerLite 93+

O seu projetor PowerLite® 93+ oferece uma luminosidade melhorada de 2600 lúmens, mas fora isso, funciona como o projetor PowerLite 93. Consulte a documentação incluída para os projetores PowerLite 92/93 para obter instruções sobre como utilizar seu projetor.

A garantia do seu produto se encontra no *Manual do usuário* incluído no CD dos projetores PowerLite 92/93.



412240000

© 2011 Epson America, Inc. 12/11

CPD-34506

Printed in: XXXXXX

Pays d'impression : XXXXXX